



Espoirs, le marché des Salines



Épicerie Sociale & Solidaire

SOMMAIRE

0 - PRÉSENTATION DES ACTEURS INTERROGÉS

1 - IDENTIFICATION DE L'INITIATIVE

2 - DONNÉES JURIDIQUES ET ORGANISATIONNELLES

Statut juridique
Structure de l'Épicerie
Bénéficiaires et bénévole

3 - PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Objectifs
Fonctionnement

4 - MODES DE GOUVERNANCE ET DE PARTICIPATION

Décisions
Journée type

5 - MISE EN ŒUVRE D'ACTIVITÉS

6 - DESIGN

0 - PRÉSENTATION DES ACTEURS INTERROGÉS

Laëtitia MAREIGNER, La coordinatrice, salariée à temps complet du CCAS qui assure la responsabilité générale du fonctionnement.

Franck, Bénévole Banque Alimentaire de Reims, depuis 2 ans.

Danielle, Bénévole depuis la création de l'épicerie.

1 - PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE

Nom : Espoirs, le marché des Salines, l'épicerie sociale et solidaire de Reims.

Date de création de l'initiative : 2010

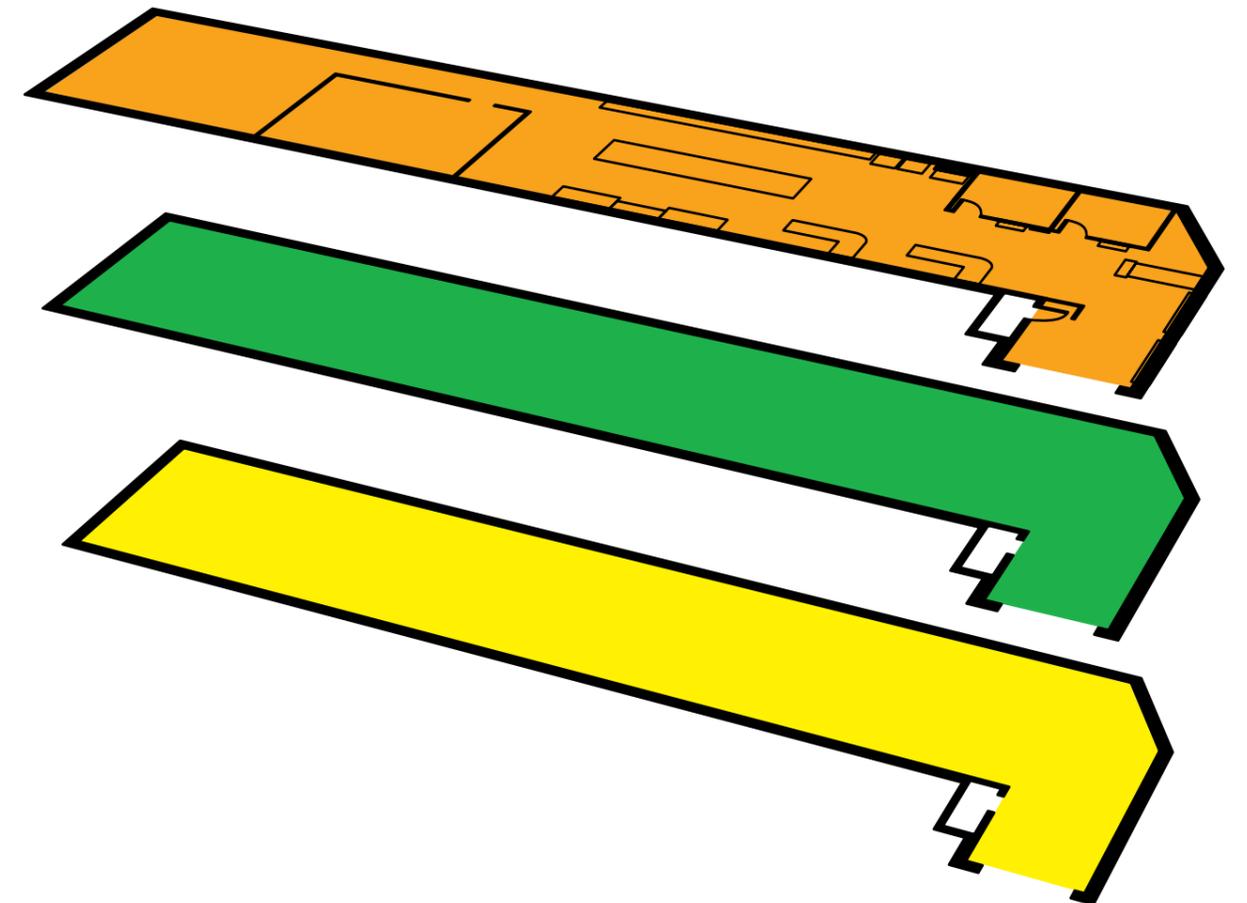
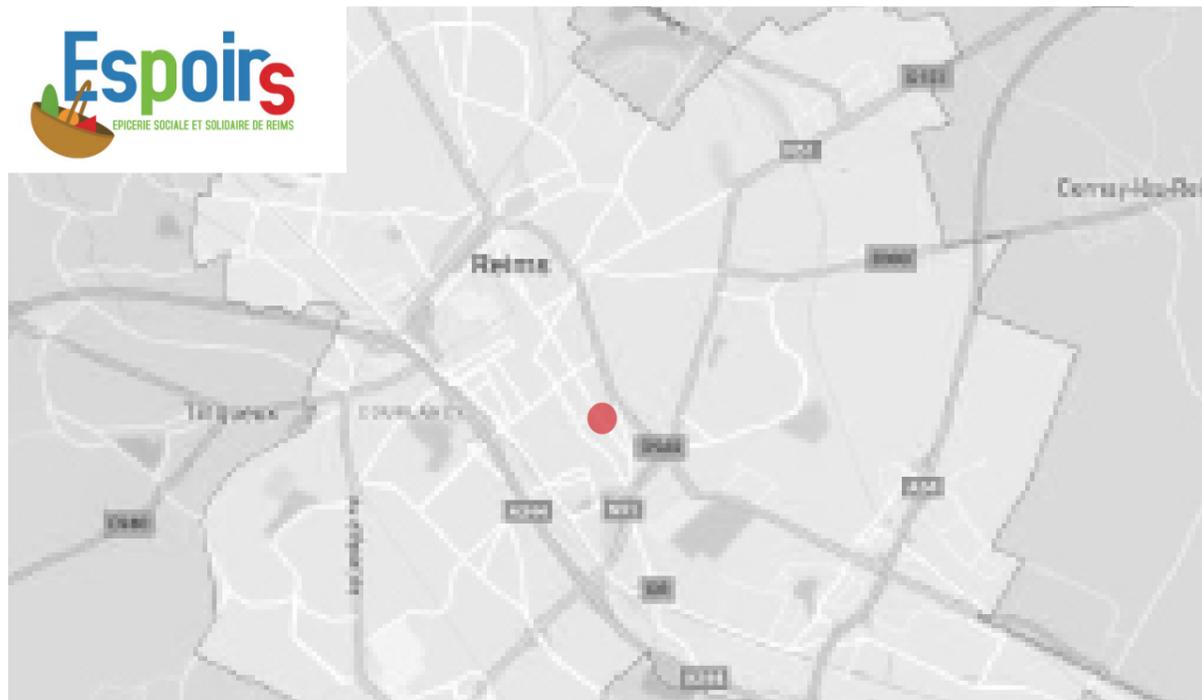
Adresse : 1 rue des Salines

Personne(s) responsable(s) et poste :

Laëtitia MAREIGNER : Responsable de l'Épicerie chargé par le CCAS

Téléphone : 03 26 04 31 75

Site web : <https://www.reims.fr/solidarite-sante-seniors/reims-ville-solidaire/le-centre-communal-d-action-sociale/l-epicerie-sociale-et-solidaire-6472.html>



Les locaux sont réparties sur trois niveaux, le premier, **rez de chaussé** est le niveau de «vente», le magasin. Ce niveau possède également deux quais de déchargement.

Le **niveau -1** est le niveau de réception des denrées et de trie.

Le **niveau -2** possède lui une pièce réfrigéré, des congélateurs et une salle de trie des déchets.

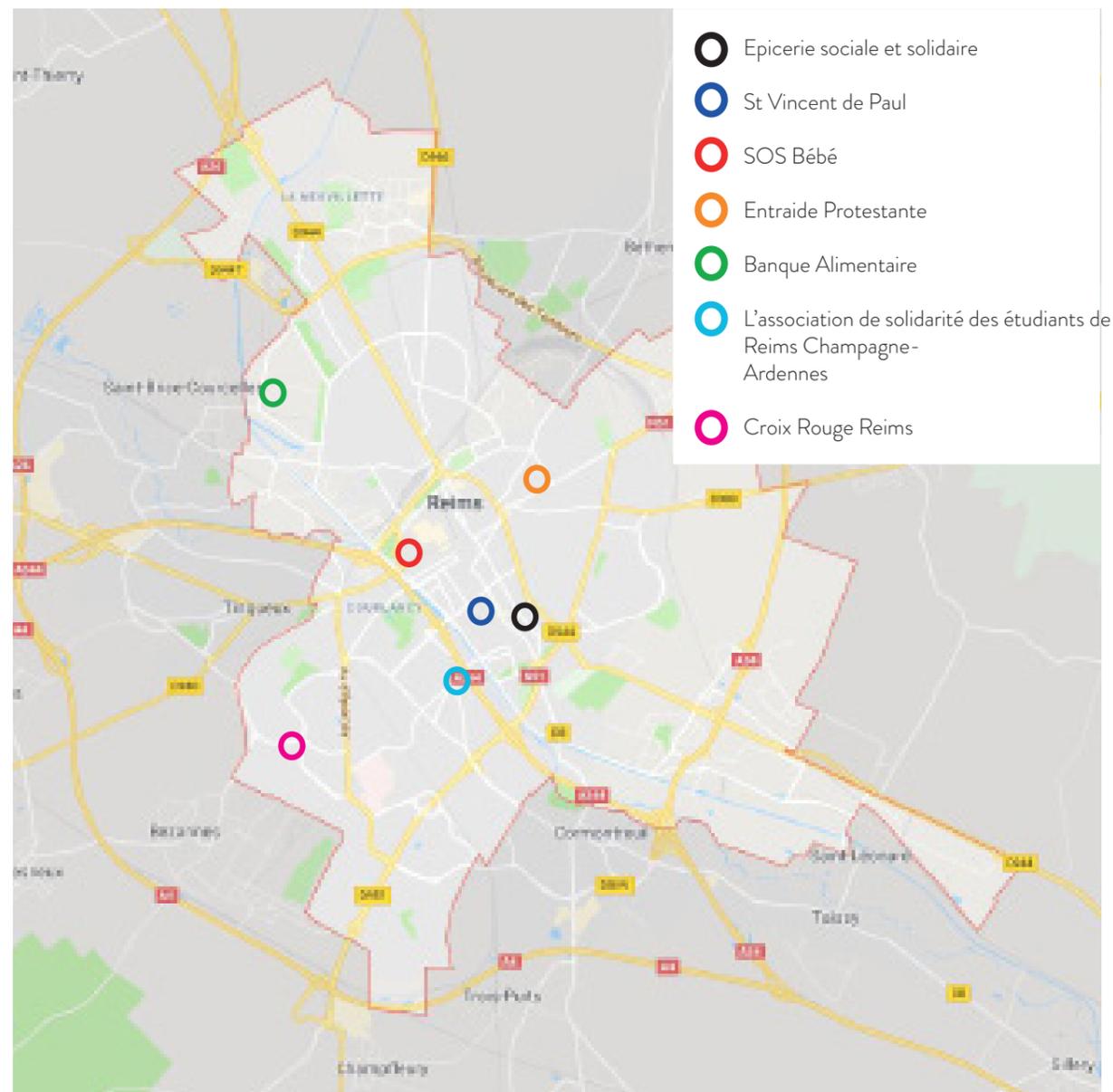
2 - DONNÉES JURIDIQUES ET ORGANISATIONNELLES

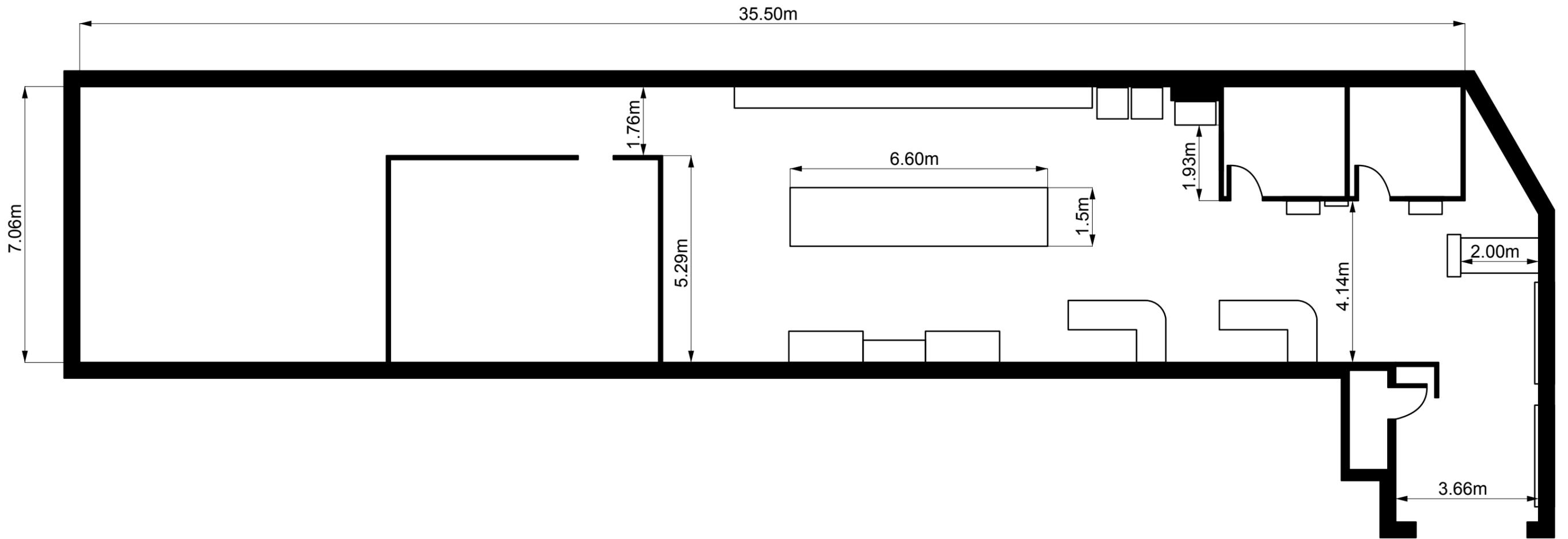
Statut juridique

Pour l'Épicerie Sociale et Solidaire, la Ville de Reims, le CCAS de Reims et la Banque Alimentaire de la Marne se sont engagées conjointement avec les associations œuvrant dans la distribution alimentaire sur la ville : la Croix Rouge française, l'Entraide Protestante de Reims, la Société de Saint Vincent de Paul, Équilibre Marne/SOS Bébés et l'association étudiante l'ASERCA. En raison

de cette organisation commune CCAS/associations, l'épicerie sociale de Reims est une « Épicerie Sociale et Solidaire ». Le principe d'organisation a été validé comme suit :

- Un portage juridique et financier par le CCAS
- Une exploitation opérationnelle par les associations en lien avec le coordonnateur du CCAS, responsable de l'épicerie





Structure de l'Épicerie

La coordinatrice du CCAS (Laëtitia MAREIGNER)

Une assistante sociale à ½ temps

84 Bénévoles

1300 Foyers Bénéficiaires

Bénévoles et Bénéficiaires

Les Bénévoles présents à l'Épicerie proviennent tous d'associations partenaires (Croix rouge française, entraide protestante, société saint Vincent de Paul (accompagnement mobilité réduite & personnes isolés), Équilibre Marne/SOS bébés, l'ASERCA, banque alimentaire de la Marne). En roulement sur 3 jours par semaines, ils se relaient dans différentes tâches préalablement défini par Laetitia avec eux.

Les Bénéficiaires peuvent effectuer leur demande au près de la Circonscription de la Solidarité Départementale, au près du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou au près de tout travailleur

social de Reims. Ils devront effectuer un dossier relatif à leur situation sociale et familiale, constitué avec un intervenant social. Il comportera, la composition familiale, les ressources de l'ensemble des personnes (salaire, allocations de Pôle Emploi, allocations de la CAF, allocation adultes handicapés, pensions d'invalidité, rente accident du travail, retraites, bourses de l'enseignement supérieur...), les charges liées au logement (loyer, assurance habitation, électricité, gaz, eau), les mensualités de remboursement d'un dossier Banque de France, s'il existe, un avis de (non) imposition.

3 - PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Objectif

L'Épicerie Sociale et Solidaire répond aux objectifs suivants :

- Apporter une aide alimentaire permettant aux personnes accueillies de mieux s'alimenter en proposant un libre choix de denrées (respect des goûts et des envies) en contrepartie d'une participation financière modique - montant d'achat non utilisable en une seule fois ; participation financière des bénéficiaires plafonnée à 10 % de la valeur des produits d'alimentation fournis par la Banque Alimentaire afin de permettre d'honorer l'engagement pris avec l'intervenant social.
- Permettre un accompagnement personnalisé, facilité par un accueil convivial, par la rencontre et le partage d'activités communes au sein des ateliers ceci dans le but de recréer du lien et de dépasser la dimension alimentaire de l'aide apportée grâce à un lieu de soutien où le rapport humain est privilégié.

Puis, dans un deuxième temps, grâce aux économies réalisées grâce à l'aide alimentaire, les foyers définiront en accord avec l'intervenant social ce qui peut être financé avec cette économie. (paiement de factures, échéance de loyer, assurance, inscription à un loisir..)



Les réserves.

Fonctionnement

L'accès au Marché des Salines de l'Épicerie Sociale et Solidaire est limité à 6 mois par an (par année glissante). Dans l'application, l'intervenant social dispose, selon l'analyse de la situation, des possibilités suivantes :

- Accès à l'épicerie pour 3 mois éventuellement renouvelable
- Établissement d'un nouveau dossier dans l'année après interruption à l'issue de la première période de 3 mois accordée
- Accès d'emblée à l'épicerie pour 6 mois. Sur ce dernier point, l'intervenant social devra motiver les raisons qui le conduisent à demander cette durée de prestation. Il est précisé toutefois que la Commission d'accès statue souverainement en toutes circonstances.



Banque Alimentaire Marne chargé de collecter les denrées. Et de les livrer.



Livrés sur place, les denrées sont triés, puis stockés ou mises en vente au marché des Salines.



Quelques recettes fournies avec les denrées pour manger équilibré ! (vérification des bénévoles)

Les foyers bénéficiant de l'aide sont invités à faire leurs courses 1 fois tout les 15 jours. (Horaires déterminés + roulement) 10% du prix



Objectif 0 déchets ! Offres promotionnelles mises en places pour ne pas gaspiller.



Le magasin.



Le magasin.



Le magasin.



Le magasin.



Le magasin.

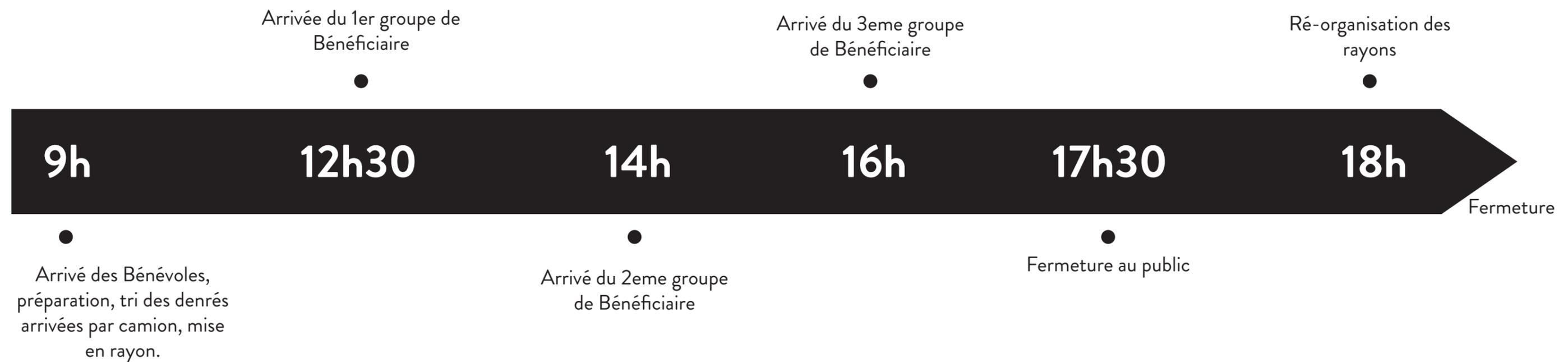
4 - MODE DE GOUVERNANCE ET DE PARTICIPATION

Décisions

Une réunion à lieu tout les 6 mois afin de réunir les bénévoles et différents acteur de l'épicerie. Cette réunion à pour but de prendre les différents ressentis de chacun afin de desceller d'éventuels problèmes, organisationnels ou relationnels.

Pour les problèmes plus ponctuels, les bénévoles informes les coordinatrices du CCAS afin de provoquer une réunion si nécessaire ou bien de régler les difficultés en interne.

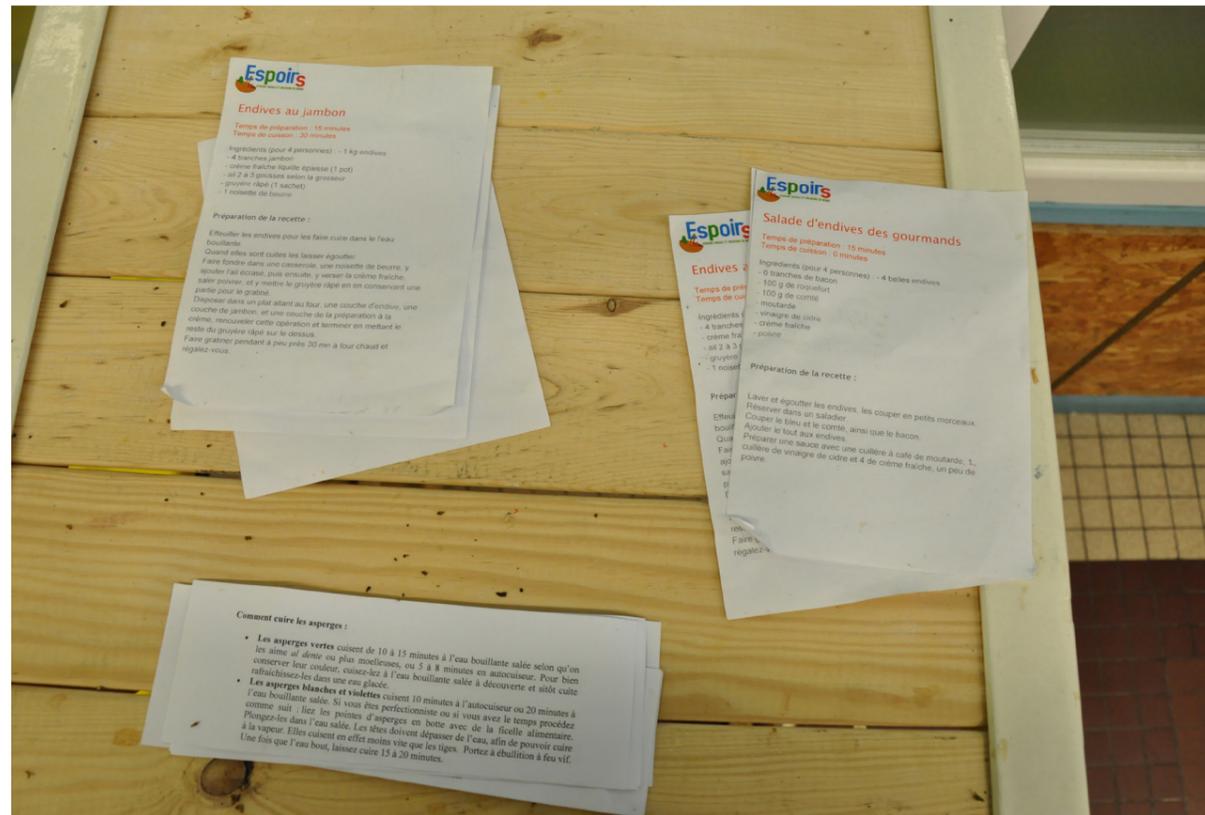
Journée type



5 - MISE EN ŒUVRE D'ACTIVITÉS

Des ateliers culinaires sont mis en place de façon hebdomadaires. Ses ateliers ont lieu dans les locaux même de l'épicerie, équipé d'une petite cuisine permettant d'accueillir plusieurs bénéficiaires désireux. Les ateliers ont pour but de montrer aux bénéficiaires différentes façon de cuisiner sainement avec les produits fournis à l'épicerie. Les bénéficiaires repartent avec leurs recettes et peuvent les réaliser ensuite chez eux.

De manière très ponctuelle, Laëtitia organise des sorties dans le but de lutter contre l'exclusion sociale des bénéficiaires. Ses sorties ont pour but de rapprocher les bénéficiaires et de leur montrer que différentes sorties dans leur ville peuvent rester financièrement accessible



Différentes recettes en libre service dans le magasin.

6 - DESIGN

Nous avons constaté au fil des entretiens (avec Laetitia, Franck et Danielle) qu'en terme d'organisation, de circulation ou de logistique qu'il n'y avait pas de problème particulier.

La question de la convivialité au sein de l'épicerie nous semblait intéressante, car elle revient comme problème récurrents dans tous nos entretiens. Nous avons pensé à trois pistes de travail autour de cette notion :

- nous avons vu qu'il existe déjà un petit coin bibliothèque avec des livres en libre service devant le comptoir. Nous pensions repenser cet espace, peut être par le biais d'une bibliothèque montrant les livres côté couverture, donnant ainsi envie aux bénéficiaires de se servir plus spontanément.
- se concentrer sur le moment d'attente des bénéficiaires à l'entrée de l'épicerie lorsque celle ci n'est pas encore ouverte. Ce laps de temps pouvant être source de tension dû à la queue, nous pensions éventuellement rendre le moment plus agréable en disposant des assises pliables à l'entrée.
- comme troisième piste nous pensions travailler sur la signalétique du lieu afin de clarifier les informations auprès des bénéficiaires, notamment les règles de l'épicerie.

Le Projet :

Nous avons choisi d'améliorer dans un premier temps le système d'affichage des règles ponctuelles. Celui ci est assuré par de petites plaquettes noires sur lesquelles est écrit les offres du jour, etc... Constatant qu'il existait des tensions du fait de la méconnaissance de ces règles-ci, nous pensions travailler sur un nouveau système de panneaux plus faciles à identifier et à placer dans l'épicerie. Cela facilite aussi bien la compréhension des informations ponctuelles que le placement de ces informations par les bénévoles.





Boîte de rangement des panneaux.



Mise en situation des panneaux.

